

Comité Départemental de Cyclisme de la Seine St Denis

Réunion du Comité Directeur par visioconférence du 22 janvier 2021.

Ont participé : Mesdames : Sylvie Badet, Josette Da Silva Pereira, Catherine Darces.

Messieurs : Patrice Plumain, Henri Billet, Jean-Paul Travaillé, Frédéric Linval, Thierry Blanc, Raymond Da Silva Pereira, Dario Verger

Excusés : Messieurs Jacques Fournier, Charlie Nerzic, Fulbert Benoni.

Absent : aucun.

Invité : André Mignot.

Ouverture de la séance à 18 heures.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Vœux du Président pour cette nouvelle année 2021
- 2) Approbation du PV du 11/12/20 (en pièce jointe)
- 3) Document à la Préfecture suite à l'Assemblée Générale
- 4) L'organigramme pour l'année 2021
- 5) Destruction du véhicule du cdc93
- 6) Détection nationale des cadets
- 7) Subvention fonctionnement
- 8) Présentation des comptes
- 9) Questions diverses

1 / Vœux du Président

Patrice Plumain souhaite à tous les membres du comité directeur une excellente année 2021, avec l'espoir de se débarrasser au plus vite de la pandémie qui paralyse le monde associatif depuis bientôt un an.

2 / Adoption du PV de la réunion du 11 décembre 2020.

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3 / Documents à la Préfecture de l'assemblée générale.

Tous les documents relatifs à notre dernière assemblée générale ont été adressés à la Préfecture de Bobigny. Le CDC-93 est à jour de toutes les obligations administratives.

4 / Organigramme pour l'année 2021.

Depuis notre dernière réunion, aucun postulant ne s'est manifesté pour intégrer les postes vacants au sein du bureau directeur. Dans ces conditions Patrice souhaite obtenir de l'aide ponctuellement pour le remplacer dans les différents secteurs vacants.

Thierry Blanc se propose suppléer occasionnellement le Président.

5 / Destruction du véhicule du CDC 93.

Le véhicule appartenant au comité, assez peu utilisé, était en très mauvais état. Une remise en état était trop onéreuse compte-tenu de son ancienneté. Il est donc parti à la casse.

Lors des déplacements sur les courses des équipes du département, il sera fait appel à tour de rôle aux voitures des clubs. Il est prévu l'achat de plaques aimantées à l'effigie du CDC-93 pour apposer sur les **côtés des véhicules** qui accompagneront les coureurs.

6 / Détection nationale des cadets.

Le Comité d'Ile de France a adressé le document suivant aux différents comités départementaux :

Détection de niveau 1 Ile de France du samedi 20 mars 2021

Dans le cadre d'une collaboration renforcée entre les comités départementaux et leurs cadres et l'Equipe Technique Régionale, nous souhaitons mettre en place une détection au niveau régional. Ce sera l'occasion d'avoir tous les cadres régionaux en plus de l'ETR sur un même site et sur un encadrement commun. Le lieu reste à finaliser.

Date : Samedi 20 mars 2021

Quelles disciplines : VTT, BMX Cyclisme traditionnel

Quelles catégories : Minimes et cadettes dames et Cadets hommes

Quels tests :

Détente verticale, souplesse, force des bras, test navette (adapté), 60m départ arrêté, ainsi que des tests techniques pour le VTT et le BMX tels que le wheeling, le manual et le bunny-up

Ces tests déboucheraient, comme d'habitude pour les meilleurs à la détection de niveau 2 avec des tests physiques de pédalage

Nous reviendrons vers vous pour le lieu définitif, l'organisation finale ainsi que vos cadres qui seraient disponibles pour nous accompagner dans cette organisation technique et conviviale.

Frédéric Linval va postuler pour que cette détection soit faite à Aulnay sous Bois, où la commune a déjà mis à disposition un gymnase pour organiser la détection départementale. Catherine Darces regrette que cette détection ait lieu la veille d'une manche de coupe d'Ile de France de BMX, organisée à Bobigny par le CM Aubervilliers. Selon elle il n'est pas sûr que les pilotes minimes et cadets se présenteront à la détection du samedi s'ils participent à la manche le lendemain.

7 / Subvention de fonctionnement.

Le conseil départemental a attribué au comité la somme de 1525 € pour l'aide à la réalisation de différentes actions.

8 / Présentation des comptes.

Sylvie Badet notre trésorière présente les comptes au 31 décembre 2020.

Ils présentent un solde positif de 10 919,40 € auxquels il convient de déduire 6.000 € de location de la piste de BMX de Bobigny pour les années 2019 et 2020, ainsi que la somme 8123,85 € provenant de l'action « Je pédale donc ça roule » reportée pour cause sanitaire.

9 / Questions et informations diverses.

-Catherine Darces pose la question des vélos VTT entreposés dans le parc de la poudrerie à Sevran. Réponse du président : Ils appartiennent au CDOS -93 et mis à disposition en priorité au comité de cyclisme. Il y en a 20, de différentes tailles. Ils peuvent être utilisés, pour des actions ponctuelles, par les clubs qui auront à les transporter.

Le comité possède aussi 25 vélos de BMX entreposés à Bobigny.

-Frédéric Linval nous informe que le club de l'EC Aulnay a entamé l'action « Savoir rouler » sur la commune d'Aulnay sous-bois. Un projet de piste est en cours en lien avec les écoles. Le club a investi dans du matériel pour faire faire de la « PPG » aux jeunes licenciés.

Aucune autre question, la séance est clôturée à 20h30.

Date de la prochaine réunion, les 12 ou 19 mars 2021.